COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260303-20260211-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 14
L'an deux mil vingt-six, le trois mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 février 2026.
Présents : Sophie BLEJEAN, Soizic BLOT, Anne-Sophie BOHUON, Pascal COSTARD, Gaëlle DANIELOU, Franck DELALANDE, André DEMEESTERE, Françoise FOUCAUD, Audrey HIROU-ROBERT, Bernard HUBERT-GUGLIELMACCI Olivier JEHANNE, Ange PRIOUL, Sébastien RAOULT Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.
Secrétaire de séance : Franck DELALANDE.
Absent : Olivier JEHANNE.

2026-021 : Voirie : travaux de voirie et de busage : devis.
Rapporteur : André DEMEESTERE

Lors de la commission voirie du 6 février 2026, il a été présenté les devis pour des travaux de voirie et de busage sur la commune (La Prise, Lantu, Pennée).

Sociétés		Montant HT	Montant TTC
PEROTIN (Breteil)	Voirie « la Prise »	5 642,40 €	6 770,88 €
POMPEI (Concoret)		4 302,80 €	5 163,36 €
PEROTIN (Breteil)	Création busage « Lantu»	3 510,40 €	4 212,48 €
POMPEI (Concoret)		3 976,00 €	4 771,20 €
PEROTIN (Breteil)	Création busage « Pennée »	2 506,70 €	3 008,04 €
POMPEI (Concoret)		2 918,00 €	3 501,60 €

Il est proposé de retenir :

- la proposition de l'entreprise Pompéi pour un montant de 4 302,80 € HT (5 163,36 € TTC) pour l'opération de travaux de voirie au lieu dit « la Prise ».
- la proposition de l'entreprise Perotin pour un montant de 3 510,40 € HT (4 212,48 € TTC) pour l'opération de travaux de busage au lieu dit « Lantu ».
- la proposition de l'entreprise Perotin pour un montant de 2 506,70 € HT (3 008,04 € TTC) pour l'opération de travaux de busage au lieu dit « Pennée ».

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- De retenir les propositions suivantes :
  -la proposition de l'entreprise Pompéi pour un montant de 4 302,80 € HT (5 163,36 € TTC) pour l'opération de travaux de voirie au lieu dit « la Prise ».
  -la proposition de l'entreprise Perotin pour un montant de 3 510,40 € HT (4 212,48 € TTC) pour l'opération de travaux de busage au lieu dit « Lantu ».
  -la proposition de l'entreprise Perotin pour un montant de 2 506,70 € HT (3 008,04 € TTC) pour l'opération de travaux de busage au lieu dit « Pennée ».
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ces trois propositions.

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

MAIRIE DE MAXENT 35380